



## Renforcement du protocole sanitaire

### Retour en classe de l'élève positif à la COVID-19

- Après une éviction de 7 jours pleins minimum, l'isolement peut être prolongé jusqu'à 14 jours si le strict respect des mesures barrières et **port du masque chirurgical** ne peuvent être respectées.
- Pour se mettre en conformité avec les nouvelles directives, l'élève déjeunera **seul** à sa table dans le réfectoire pendant les 7 jours qui suivent son retour au collège.
- De même, la pratique de l'EPS se fera exclusivement avec le **port du masque chirurgical** (lors de l'activité physique, du trajet de l'établissement à la structure sportive.

### Retour en classe de l'élève « cas contact » après test négatif

- Strict respect des mesures barrières et **port du masque chirurgical** pendant 7 jours.
- L'élève déjeunera **seul** à sa table dans le réfectoire pendant les 7 jours qui suivent son retour au collège.
- De même, la pratique de l'EPS se fera exclusivement avec le **port du masque chirurgical** (lors de l'activité physique, du trajet de l'établissement à la structure sportive.

\*\*\*\*\*

#### **Pour rappel :**

*Tout patient Covid positif ou cas contact peut se voir délivrer gratuitement des **masques chirurgicaux** à la pharmacie sur présentation d'une prescription médicale ou :*

- *de l'email de l'Assurance Maladie (cet email vaut prescription)*
- *un SMS de l'Assurance Maladie (ce SMS vaut prescription)*
- *un résultat positif au test RT-PCR.*

***Pour toutes questions relatives au protocole sanitaire, vous pouvez joindre le personnel de santé de l'établissement.***